

# SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P

REPORTING

Communication Publicitaire

30/06/2022

ACTION ■

Article 9 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 103,18 (EUR)**  
 Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**  
 Code ISIN : **(C/D) FR0000444275**  
 Code Bloomberg : **SGEUETH FP**  
 Actif géré : **134,99 (millions EUR)**  
 Devise de référence du compartiment : **EUR**  
 Devise de référence de la classe : **EUR**  
 Indice de référence : **Aucun**  
 Indice comparatif : **100.0% MSCI EUROPE IMI**

## Objectif d'investissement

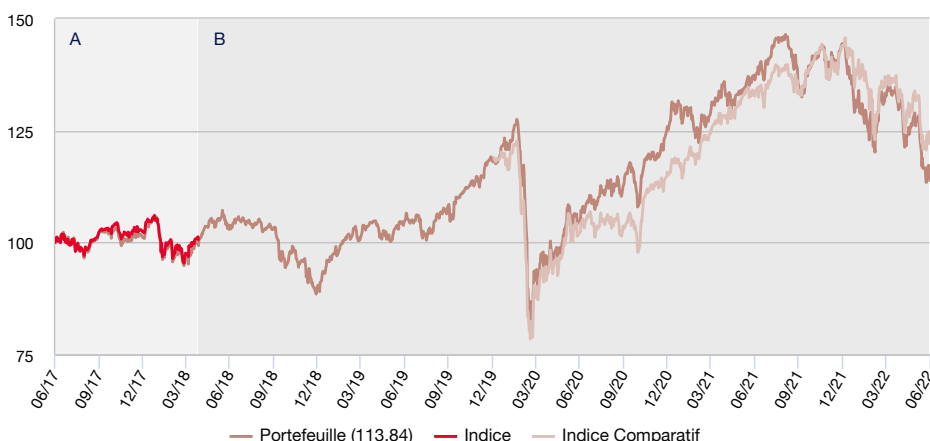
L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise).

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
 Date de création du compartiment/OPC : **20/05/2000**  
 Date de création de la classe : **20/05/2000**  
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
 Eligible PEA : **Oui**  
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
**1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**  
 Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**  
 Frais courants : **1,62% (prélevés 30/06/2021)**  
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
 Durée minimum d'investissement recommandée : **> à 5 ans**  
 Commission de surperformance : **Non**

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Le 02/12/2013, la gestion financière du fonds a été déléguée à Amundi.  
 B : Fonds devient nourricier

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	30/06/2017	31/05/2000
<b>Portefeuille</b>	-21,03%	-10,53%	-14,18%	-16,48%	9,04%	13,84%	8,64%
<b>Ecart Indice Comparatif</b>	-5,91%	-2,28%	-4,41%	-8,41%	-	-	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Portefeuille</b>	15,17%	6,07%	30,43%	-10,56%	7,00%	-5,37%	14,24%	-0,88%	18,15%	16,40%
<b>Indice</b>	-	-	-	-	8,92%	1,88%	7,70%	7,09%	19,68%	17,19%
<b>Ecart</b>	-	-	-	-	-1,93%	-7,26%	6,54%	-7,97%	-1,53%	-0,79%
<b>Ecart Indice Comparatif</b>	-9,78%	-	-	-	-	-	-	-	-	-

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Profil de risque et de rendement (SRI) (Source : Fund Admin)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible  
 ▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

### Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille **63**

### Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
DASSAULT SYSTEMES SE	3,57%
FERROVIAL SA	3,56%
KONE OYJ	3,44%
SAP SE	3,42%
UNITED UTILITIES GROUP PLC	3,42%
ACCIONA SA	3,42%
NOVOZYMES A/S	3,42%
LEGRAND SA	3,33%
SEVERN TRENT PLC	3,32%
SVENSKA CELLULOSA AB	3,27%
<b>Total</b>	<b>34,18%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	15,42%	21,55%	17,97%	17,13%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION ■

**Commentaire de gestion**

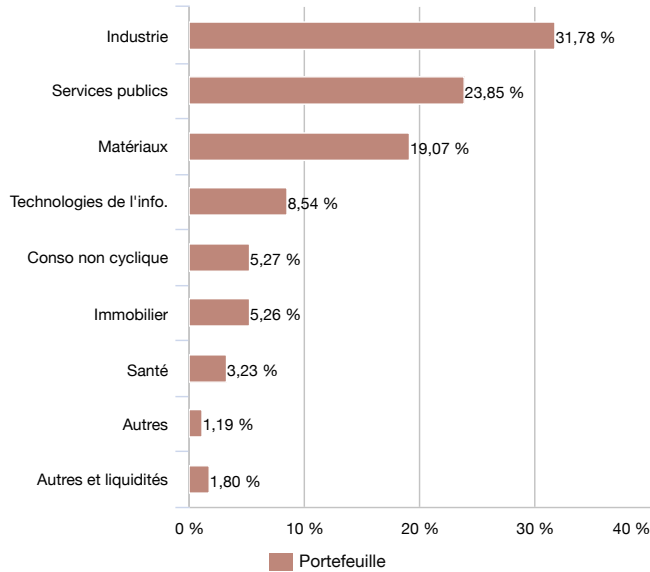
Au cours du mois de juin, les pressions stagflationnistes (hausse de l'inflation et ralentissement de l'activité) se sont encore accrues dans les grandes économies développées. En Chine, au contraire, la situation s'est améliorée du fait de la levée progressive des restrictions liées à la politique zéro-COVID. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales ont poursuivi leurs mouvements et annonces de resserrement monétaire. Sur les marchés, les actions ont reculé au cours du mois tandis que les rendements obligataires ont touché de nouveaux points haut mi-juin avant de se replier.

La zone euro a souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent. Le marché britannique continue de faire mieux. En Europe, les cycliques continuent de sous-performer les défensives et les valeurs Value sous-performance celles liées à la croissance à contre-courant des derniers mois. En termes de secteurs, si la technologie continue de souffrir, l'immobilier est le secteur le plus touché ce mois-ci. L'énergie et les matériaux font l'objet de prises de profits significatifs. Les financières résistent mieux.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance du fonds nous retrouvons Ferrovial et Verbund. A l'inverse, les performances de Akzo Nobel, Umicore et SCA ont pesé sur la performance.

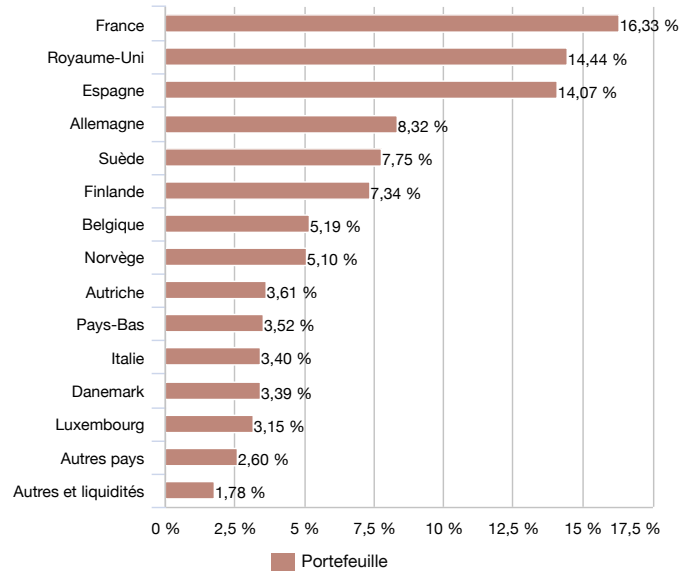
**Composition du portefeuille (Source : Amundi)**

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



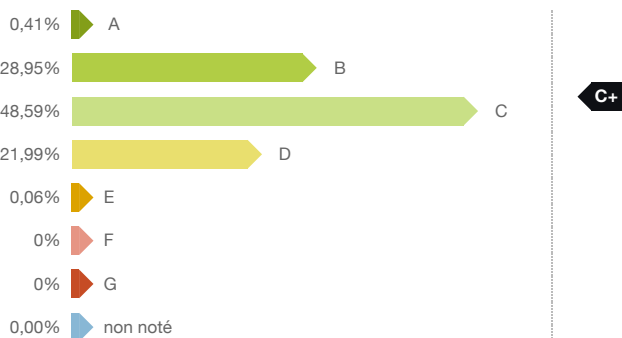
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

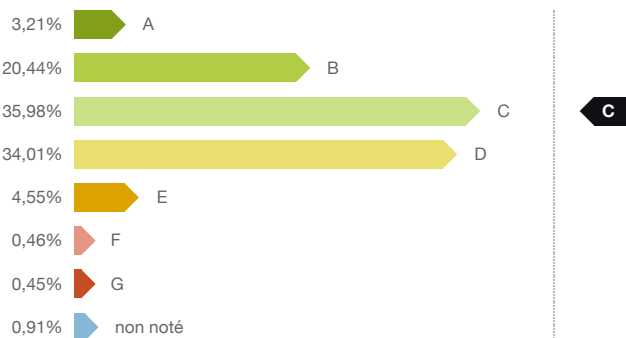
**Note ESG moyenne (source : Amundi)**

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



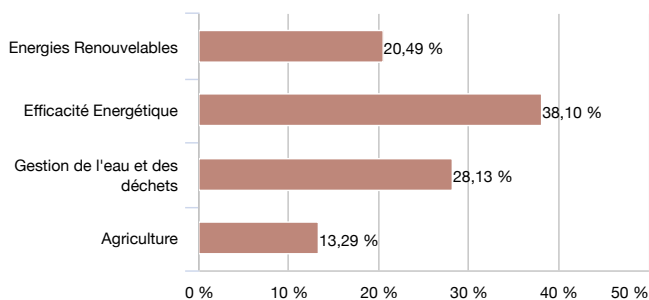
**Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C+	C
Social	C+	C
Gouvernance	C	C
<b>Note Globale</b>	<b>C+</b>	<b>C</b>

**Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)**

	Portefeuille	Indice
Nombre d'émetteurs	62	218
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%	99,09%

**Répartition thématique**



**Label ISR**



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTION ■

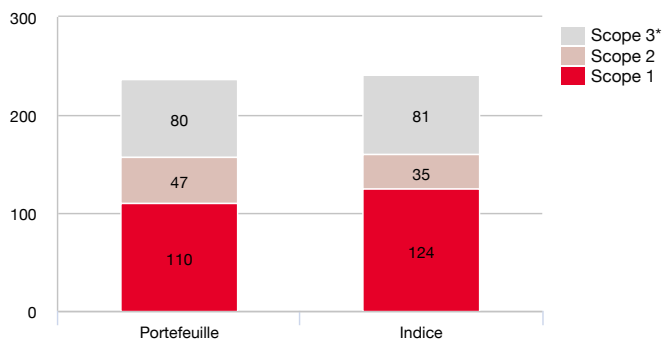
Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.  
« L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est le MSCI Europe IMI

Environnement<sup>1</sup>

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 237 / 241

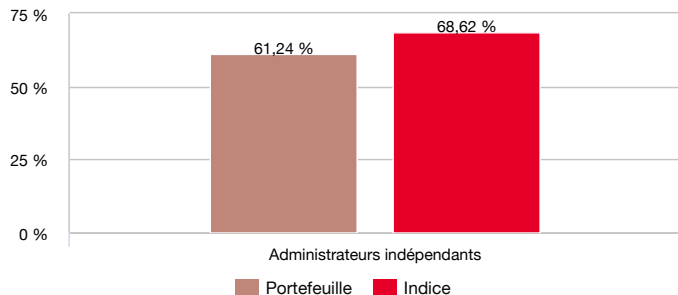


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% 98,55%

Gouvernance<sup>4</sup>

Indépendance du Conseil d'Administration

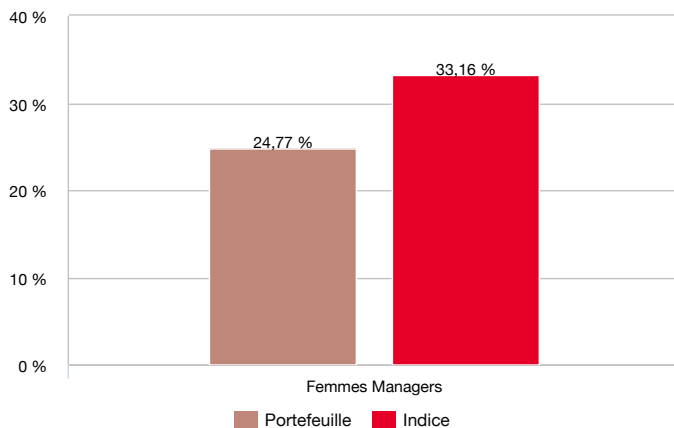


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,76% 97,36%

Social<sup>2</sup>

Mixité des Managers

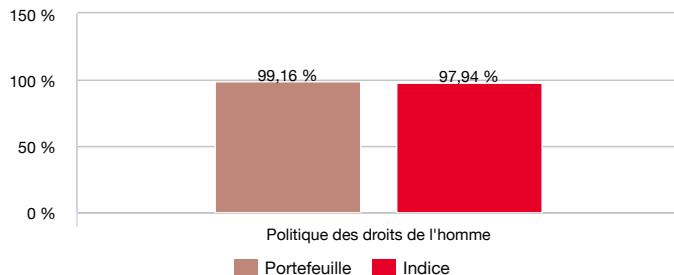


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 91,59% 90,77%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,76% 97,38%

Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement.** Indicateur inchangé : Intensité en émissions carbone. Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Indicateur Social.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Gouvernance.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Refinitiv.

**4. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Cet indicateur permet de mieux prendre en compte les enjeux fondamentaux des droits humains. Fournisseur de données : Refinitiv.

\*Il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.